

SIVOS Choussy-Oisly-Couddes

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Secrétariat : Mairie de OISLY , 16 route de Contres – 41700 OISLY
L et V : de 9h00 à 11h30—**Ma et J :** de 9h00 à 11H30 et de 14H15 à 15h30
Tél. **02.54.79.64.77**

Messagerie : sivs-choussy-oisly-couddes@orange.fr

Les fonctions du SIVOS

Le SIVOS, qui est un syndicat scolaire créé en 1971 pour la mise en commun des moyens de gestion des affaires scolaires de Choussy, Oisly et Couddes, gère le personnel des écoles, les garderies, le transport scolaire, et défend nos écoles contre les fermetures de classe, alors que chaque mairie conserve à ce jour la gestion autonome de sa cantine.

Le Comité syndical

La composition du bureau est la suivante :

Oisly :

Président : M FINOT Christian ;
Titulaires : Mme GOMES RECCHIA Cécile, Mme LEBEAUPIN Laura ; suppléant : M BARBEILLON Thierry

Choussy :

Vice-Président : M BOISBOURDIN Guillaume,
Titulaires : M GOSSEAUME Thierry, M RIOLAND Denis ; Suppléant : Mme FONGARNAN Jacqueline.

Couddes :

Vice-président : M NORMAND Mathieu ;
Titulaires : M RABUSSEAU Jean-Pierre, Mme MESNEAU Mady (démissionnaire) ; Suppléant : M SIMON Cyril.

Le transport scolaire



Dans le cadre d'une convention avec la région (Rémi Centre-val-de-Loire), qui a la responsabilité du transport scolaire depuis septembre 2017, le SIVOS reste l'organisateur du service (AO2).

Les enfants qui désirent prendre le bus doivent donc être inscrits afin d'être munis d'une carte de bus :

Les inscriptions se font par internet sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr. Les dates d'inscription sont communiquées aux parents vers la fin de l'année scolaire dès qu'elles sont connues du secrétariat et affichées en mairie.

Les frais de gestion de la carte sont actuellement de 20€ par enfant, sous réserve de modification avant rentrée scolaire.

Les horaires et le circuit du ramassage scolaire sont réalisés pour chaque rentrée scolaire. Ils sont disponibles dans chaque mairie et garderie.

Les demandes de nouveaux points d'arrêt sont étudiées par le Comité syndical et soumises à la validation de Rémi Centre-Val-De-Loire.

Le nombre d'enfants utilisant le bus diminue chaque année en raison de la baisse des effectifs et du télétravail donnant plus de flexibilité aux familles.

En cas d'intempéries, si le ramassage scolaire est annulé, les services de garderie restent ouverts dans les 3 communes Couddes, Oisly, mais aussi Choussy sur les mêmes horaires que les 2 autres garderies. En cas de chaussée glissante, se renseigner auprès des mairies et des garderies si les services de la Région n'ont pas donné d'informations aux familles (**d'où l'intérêt de bien mettre un numéro de téléphone pour communication SMS lors de l'inscription!**). Cependant, le personnel du SIVOS fait son maximum pour communiquer, dans la mesure de ses possibilités, les annulations, retards ou autres problèmes de circulation.

Les garderies

Oisly : 7h30 à 8h10, puis de 16h00 à 18h30.

Couddes : 7h30 à 8h30 puis de 16h20 à 18h30.

Choussy : surveillance entre les deux tours de bus, de 7h45 à 8h30 le matin, puis de 16h00 à 16h45 uniquement pour les enfants prenant le transport le soir. Les enfants ne prenant pas le bus le soir doivent partir à la sortie de l'école.

- **Les tarifs de garderie** : la présence en garderie de Couddes ou Oisly est facturée **1 euro** par matin ou soir, sous réserve de modification.

- **Pour les élèves de Choussy uniquement**, surveillance du matin pour les enfants qui arrivent par leur propre moyen avant l'heure de prise en charge des enseignants, pour un **tarif de 0.50€ la présence**.

ATTENTION : Tout enfant entrant dans l'enceinte de l'école avant l'horaire de prise en charge des enseignants sera noté en garderie, et facturé.

Quelques réalisations



Les effectifs scolaires à la rentrée septembre 2024

COUDDES : 40 élèves – 2 classes

Classe de Mme Bozon Isabelle : 22 élèves

Classe de Mme Boutin Julie : 18 élèves

CHOUSSY : 20 élèves – 1 classe

Classe de Mme Vernon Mallauray : 19 élèves

OISLY : 40 élèves – 2 classes

Classe de Mme Limouzin Karine : 20 élèves

Classe de Mme Bresteau Marie : 20 élèves

Les horaires des écoles restent inchangés :

Oisly : 8h20 - 11h50 / 13h20 - 15h50

Choussy : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Couddes : 8h40 - 12h10 / 13h40 - 16h10

Le budget du SIVOS

* **Les recettes** proviennent de la participation des 3 communes de Choussy, Oisly et Couddes ; de la participation de la Région pour le transport scolaire, des frais de gestion lors des inscriptions au transport et de la garderie.

* **Les dépenses** concernent les fournitures scolaires, le mobilier et les outils de travail des enseignants ; les subventions allouées aux coopératives scolaires, aux intervenants sportifs et transport piscine ; le véhicule de transport en commun et tout ce qui s'y rattache ; les fournitures de garderie ; et le poste le plus important reste les dépenses de personnel (10 agents à gérer).

Le personnel du SIVOS

Nous avons eu un départ en retraite cette année le 31/08/2024 :

Cécile BOUCHETON . Nous lui souhaitons de profiter au maximum de sa retraite.

Et 2 nouvelles recrues :

Mme GIRAULT Sarah : service cantine de Couddes/surveillance + entretien locaux de la maternelle.

Mme VANNEAU Marine : entretien locaux scolaires de Oisly

Les « anciens » :

Calypso LIEGEOIS : ATSEM et garderie .

Lolita BOURREAU : Garderie + surveillance méridienne + entretien.

Christine BOURDON : agent intercommunal. Surveillance à Choussy + entretien.

Laurence GRANGER : agent intercommunal. Garderie.

Corinne DESMAZIERES : ATSEM.

Patrick MULLER : Agent intercommunal. Chauffeur de bus principal, entretien du véhicule, + petits travaux dans les classes.

Marie-Emmanuelle PICOT : Agent intercommunal. Notre second chauffeur de bus.

Christelle BOURREAU : Secrétaire du SIVOS + Accompagnatrice car scolaire + service cantine.